

DÉLIBÉRATION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 18 mars 2021	Délibération n° 2021/08 – p1/2
Objet : Adoption du Budget Primitif 2021 du Syndicat	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Nombre de membres :

En exercice :	34
Présents :	24
Votants :	27
Procurations :	3

L'an deux mille vingt et un,

Le dix-huit mars à dix-neuf heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 11 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sur l'outil TEAMS, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat.

Sont présents :

Mme Evelyne BAUMONT, MM. Jacques DRIESCH, Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Grégoire VERNY (arrivé au point 2), Hamza MOKHTARI, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Ambroise TOIN (arrivé au point 2), Stéphane CHAULIEU, Mme Dominique HUMEZ, MM. Alain BOUKRIS, Kévin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Laurent CHARMOIS, Lucas TRIPIER, Marc COHEN, Pierre FERRERO, Cédric DAMIEN, Mme Dominique DUROSELLE, MM. Jean-Daniel AMSLER, Alain CATINAUD, Mathieu PIERRON.

Sont représentés :

Mme Marie CURIE, pouvoir donné à Mme Evelyne BAUMONT
Christophe IPPOLITO, pouvoir donné à M. Alain CATINAUD
Stéphane RABANY, pouvoir donné à M. Mathieu PIERRON

Sont absents excusés :

MM. Clément TENDIL, Philippe FISCHER, Alain TAMEGNON HAMOUZE, Nassim BOUKARAOUN.

Sont absents :

MM. Sylvain AUBERT, Eric FAIVRE, Philippe GOYHENECHÉ.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Syndicat du 28 janvier 2021,





Séance du 18 mars 2021	Délibération n° 2021/08 – p2/2
Objet : Adoption du Budget Primitif 2021 du Syndicat	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Après en avoir délibéré,

Contre : 0

Abstention : 3 (MM. Grégoire VERNY, Marc COHEN, Pierre FERRERO)

Pour : 24

Article 1 : Vote par chapitre la section de Fonctionnement, par chapitre la section d'Investissement du Budget Primitif 2021 ci annexé.

Article 2 : Adopte le Budget Primitif pour l'exercice 2021, arrêté en Dépenses et en Recettes aux sommes ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	4.516.480,75 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	2.117.690,16 €

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 18 mars 2021

Le Président
Hamza MOKHTARI